



PROGRAMME DE FORMATION – *présentielle* CQP SURVEILLANT - SURVEILLANTE DE NUIT

Certificateur l'OPCO SANTE 

1 Public visé par la formation et prérequis :

Les publics ciblés du CQP SN Surveillant / Surveillante de Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire sont les salarié.e.s des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux :

- qui exercent l'emploi de surveillant ou surveillante de nuit,
- qui l'ont exercé (salarié.e.s récurrent.e.s, demandeurs, demandeuses d'emploi) a minima 3 mois (continus ou discontinus) dans les 3 dernières années

Une grille de positionnement est transmise à chaque candidat.e afin de vérifier la pertinence et la faisabilité de la formation au regard du projet de la personne et de sa motivation, mais également afin d'individualiser le parcours de formation.

À l'issue d'un entretien téléphonique avec le responsable pédagogique, un bilan de positionnement est formalisé pour permettre de repérer les éventuelles dispenses de certification ou allègement de formation eu égard les diplômes ou certifications déjà acquis par l'apprenant.e.

Pour des primo entrant.e.s (demandeurs, demandeuses d'emploi), les prérequis seront vérifiés (PMSMP Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou expériences professionnelles de 10j minimum) et un positionnement sera effectué. Les candidats auront une immersion professionnelle de 210 h (ou de 70h par Bloc) suivie par le.la formateur.trice référent.e de stage. Un accompagnement personnalisé par un.e référent. Nommé.e pour chaque DE sera mis en place ainsi qu'un portefeuille de compétences, livret de bord du stagiaire. Une appréciation réalisée par le.la référent.e professionnel.le de stage sera effectuée.

Le.la Référent.e Handicap se tiendra à la disposition des stagiaires titulaires d'une RQTH en formation, demandeur, demandeuse d'emploi ou salariés afin d'accompagner le parcours si nécessaire au regard du handicap, en s'appuyant sur les modalités spécifiques définies.

2 Objectifs de la formation

- Être en capacité d'assurer la Sécurité des personnes et des biens en ESMS et Sanitaire
- Être en capacité d'accompagner les personnes hébergées en fonction de leurs besoins, attentes et de la vie collective
- Participer activement à l'équipe pluri-professionnelle afin d'améliorer l'accompagnement du résident.
- Etre en capacité d'adapter son intervention au rythme de la nuit par une prévention

3 Contenus de la formation

Ce programme de formation est conforme au référentiel de formation visant l'obtention du CQP SN

Il se décompose en modules répartis selon les Blocs de compétences comme suit :

- **Bloc 1** : Sécurité des personnes et des biens (56 h. soit 8 jours).
- **Bloc 2** : Accompagnement des personnes (77 h. soit 11 jours).
- **Bloc 3** : Participation à l'équipe pluri-professionnelle (49 h. soit 7 jours).
- **Bloc 4** : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire (28 h. soit 4 jours).

BLOC 1	Sécurité des personnes et des biens	Durée
ROLE ET FONCTION DU-DE LA SURVEILLANT-E DE NUIT QUANT A LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS 7 H		
1	Rôles, fonctions et responsabilités du SN en matière de sécurité des personnes et des biens	3,5 h
2	Repérage et mobilisation des acteurs internes/externes	3,5 h
SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES - 49 H		
3	Méthodologie de lecture des plans des locaux et des plans d'évacuation	3,5 h
4	Contrôle des éléments de sécurité, repérage des situations à risque et conduite à tenir	7 h
5	Structuration et organisation des rondes	7 h
6	Situations à risque pour les personnes accompagnées et conduite à tenir	10,5 h
7	Secourisme et sécurité en milieu de travail (SST)	14 h
8	Équipier de première intervention (EPI)	7 h
TOTAL BLOC 1		56 h

GROUPEMENT ACTIF-LA ROUATIERE

C.P.F.P. LA ROUATIERE 1, Rue Charles PERCIER - 66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 51 15 29

BLOC 2	Accompagnement des personnes	Durée
LES PROBLEMATIQUES DES PUBLICS - 35 H		
1	Socle de connaissances des publics accompagnés et de leurs problématiques	28h
2	Problématiques transversales aux différents publics	7h
LES FONDEMENTS ET LES METHODES DE L'ACCOMPAGNEMENT – 31,5 H		
3	Rôles, fonctions et responsabilités du SN en matière d'accompagnement des personnes	3,5h
4	Le repérage des besoins en lien avec l'environnement de vie de la personne accompagnée	3,5h
5	Les principes d'intervention et leur adaptation aux problématiques des publics accompagnés	10,5h
6	Les fondamentaux de la communication interpersonnelle dans le cadre de ses missions	3,5h
7	Gestion des situations problématiques rencontrées : posture de bienveillance, éthique et déontologie	10,5h
TECHNIQUES PERMETTANT DE REpondre AUX BESOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT – 10,5 H		
8	L'accompagnement individualisé non médicalisé en première intervention	7h
9	Rôle et limites en matière d'intervention non médicalisées	3,5h
TOTAL BLOC 2		77h

BLOC 3	Participation à l'équipe pluri-professionnelle	Durée
LE CADRE INSTITUTIONNEL DE LA FONCTION - 21 H.		
1	Le cadre législatif et réglementaire des politiques sociales et de fonctionnement des ESSMS	14h
2	Les enjeux de la bienveillance et ses implications en termes de posture professionnelle et de comportements à adopter	7h
LE TRAVAIL EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNEL - 28 H.		
3	La place et le rôle de chacun au sein de l'équipe pluriprofessionnelle	10,5h
4	La communication au sein de l'équipe pluridisciplinaire	7h
5	Les outils de la communication et le partage d'informations	7h
6	La participation à l'amélioration continue de l'accompagnement	3,5h
TOTAL BLOC 3		49h

GROUPEMENT ACTIF-LA ROUATIERE

C.P.F.P. LA ROUATIERE 1, Rue Charles PERCIER - 66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 51 15 29

BLOC 4	Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire	Durée
SPECIFICITES DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL DE NUIT – 10,5 H		
1	L'adaptation de son intervention aux « rythmes » de la nuit dans le respect du cadre institutionnel	7h
2	Diagnostic de situation et prise de décision	3,5h
SANTÉ DU/DE LA PROFESSIONNEL/LE DE NUIT – 17,5 H		
3	Les risques pour la santé	3,5h
4	Leviers de prévention pour la santé et l'amélioration des conditions du travail de nuit	7h
5	Conciliation vie privée – vie professionnelle	3,5h
6	Cadre d'exercice et réglementation du travail de nuit	3,5h
TOTAL BLOC 4		28h

4 Durée de la formation et modalités d'organisation

Nous proposons des sessions de formation privilégiant l'alternance, avec une semaine de regroupement en centre de formation, et 3 semaines de retour sur le lieu de travail ou le stage.

Le parcours complet compte **245 heures de formation** découpées en :

- **210 heures de formation**
- **21 heures de temps d'accompagnement** à l'évaluation des acquis pour les apprenant.e.s inscrit.e.s dans un parcours complet
- A ces 231 H peuvent s'ajouter **14 heures de temps d'accompagnement renforcé** si besoin à l'issue du test de vérification des prérequis (grille OPCO).
- **Pour un Parcours partiel** par Bloc, 7 heures d'accompagnement, éventuellement 7 h supplémentaires en accompagnement renforcé

Le parcours complet peut donc varier de 231H à 245H heures de formation selon les cas pour les apprenant.e.s. Pour les demandeurs et demandeuses d'emploi (DE) un stage en immersion de 210 h est obligatoire.

GROUPEMENT ACTIF-LA ROUATIERE

C.P.F.P. LA ROUATIERE 1, Rue Charles PERCIER - 66000 PERPIGNAN
Tél. 04 68 51 15 29

Organisation :

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h Lieu : **CFPF LA ROUATIERE 1165 route du pastel 11400 SOUILHANELS**

Alternance : Regroupements 1 semaine par mois sur 7 mois

Groupe de 16 personnes maximum- individualisation

5 Moyens et méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques privilégiées se basent sur les fondements de « l'andragogie », qui privilégie notamment :

- L'implication de l'apprenant.e dans son apprentissage, à travers le positionnement en amont de la formation, mais aussi tout au long des séquences pédagogiques et des temps d'intersessions.
- La prise en compte de l'expérience de chaque apprenant.e afin de relier le contexte d'apprentissage aux situations de terrain rencontrées par chacun.e pour ancrer les savoirs.
- Favoriser les mises en pratique et les résolutions de problèmes afin de promouvoir les transferts des apprentissages en situation réelle de terrain.

Les méthodes pédagogiques concourent également à promouvoir la participation des stagiaires, l'interactivité et surtout l'opérationnalité de la formation, en se basant sur les principes suivants :

- ✓ alternance « apports de connaissances » et « mise en pratique »
- ✓ alternance des méthodes expositives, interrogatives, voire démonstratives (30 %)
- ✓ méthodes actives (70 %) : brainstorming, photolangage pour appréhender les représentations du métier , analyse de la pratique....

Les apports et les échanges s'appuient en grande partie sur l'expérience

- ✓ co-construction d'outils (fiches mémo, check-list, sitographie...) directement transposables
- ✓ travail coopératif, maximisant les processus d'entraide entre pairs, favorisant l'apprentissage de la transmission par chacun.e.

GROUPEMENT ACTIF-LA ROUATIERE

C.P.F.P. LA ROUATIERE 1, Rue Charles PERCIER - 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 51 15 29

Le salarié stagiaire sera accompagné par un formateur « guidance » dans la construction de ses productions personnelles permettant d'aller vers la certification tout au long de la session (sur la forme et le fond).

Pour les salariés, les employeurs sont invités à désigner un professionnel référent pour appuyer le stagiaire au cours de la formation. Pour les stagiaires DE, un référent terrain viendra en appui du parcours en alternance.

Pour les non-salariés qui sont admis en formation dans la cadre d'un projet professionnel validé par un CIP un stage 210 H au minimum sera effectué et un suivi assuré par le formateur guidance en lien avec le service prescripteur et financeur. Les expériences professionnelles non permanentes dans le métier pourront être prise en compte (positionnement).

6 Qualité de l'équipe de formation

Un référent de filière titulaire d'un diplôme de travail social et universitaire de niveau VI garantit le déroulement du parcours de formation. L'équipe pédagogique est composée de formateurs spécialisés en travail social et de professionnels du secteur de la matière dispensée.

Bloc de compétences	Profils formateurs	Nom	Modules
BLOC 1 SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	Responsable sécurité en ESMS Formateur vacataire SSIAP2	Mme Véron Aurélie	Assurer la sécurité des biens et des personnes Protocoles et procédures d'alertes EPI
	Formatrice vacataire Infirmière	Mme Derras Fatima	Urgences et priorisation la place du médicaments, sommeil et travail de nuit, notions ergonomie, soins d'hygiène et de confort, Sommeil règles de vie en institution
	Ex cadre de santé et cadre éducatif 30 ans expériences secteur ESMS et hôpitaux	Mme Fremaux Mfrance	
BLOC 2 ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES	Formateur Educateur spécialisé	Mme de Ville / Mme Durand	Relation d'aide accompagnement fondements de l'accompagnement Contexte de la nuit gestion des situations particulières
	Master PRIS / CAFERUIS	Mme Bale Muriel	communication publics conflit agressivité gestion des conflits, personne seule et groupe
	Ex cadre de santé et cadre éducatif 30 ans expériences secteur ESMS et hôpitaux	Mme Frémaux MFrance	Connaissances des publics pathologies handicaps Développement besoins fondamentaux

GROUPEMENT ACTIF-LA ROUATIERE

C.P.F.P. LA ROUATIERE 1, Rue Charles PERCIER - 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 51 15 29

Bloc de compétences	Profils formateurs	Nom	Modules
BLOC 3 PARTICIPATION A L'EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE	Formatrice Educatrice spécialisée Master 2 sociologie Master PRIS / CAFERUIS	Mmes Trillat/ Durand/ De ville Mme Bale	Cadre institutionnel ; apports juridiques, communication et transmissions professionnelles, élaboration des Projets et participation à la vie institutionnelle Droit du travail
BLOC 4 SPECIFICITES DU TRAVAIL DE NUIT EN ESMS et SANITAIRE	CAFDES CAFERUIS Chef de service en MAS-FH	M Bartrina Mme Gabrière/ M Alrang	Travail de nuit RPS Spécificités de l'accompagnement de nuit
Accompagnement méthodologique écrits immersion	Master PRIS / CAFERUIS Formateur Educateur spécialisé	Mme Bale Mmes Trillat/ Durand / De ville	Identité professionnelle , Accompagnement aux dossiers professionnels
Personnes habilités	Habilitations SST Habilitation EPI	Mme Fremaux Prestataire (la croix Blanche)	SST Habilitation EPI

7 Suivi et évaluation de la formation

Le suivi individuel est effectué par un tuteur guidance désigné pour chaque salarié stagiaire. Il est garant du parcours de formation, de l'articulation poste de travail /formation, de la personnalisation du parcours.

Il est garant de l'immersion en milieu professionnel pour les DE. Pour eux, une évaluation des compétences acquises est menée conjointement avec le site accueillant : visite, contact téléphonique, grille d'évaluation.

Les candidats effectuant un **parcours complet** seront présentés sous conditions suivantes :

- Avoir suivi au moins 80% de la formation de chaque Bloc.
- Etre en condition d'emploi ou en avoir effectué l'immersion professionnelle de 210 H
- Avoir participé aux évaluations formatives réalisées pendant la formation
- Avoir remis les documents supports de l'évaluation dans les délais impartis

GROUPEMENT ACTIF-LA ROUATIERE

C.P.F.P. LA ROUATIERE 1, Rue Charles PERCIER - 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 51 15 29

Les candidat.e.s effectuant un **parcours par Bloc** seront présenté.e.s sous conditions suivantes :

- Avoir suivi au moins 80% de la formation de chaque Bloc présenté
- Etre en condition d'emploi ou en avoir effectué l'immersion professionnelle à hauteur de 70H par Bloc présenté
- Avoir participé aux évaluations formatives réalisées pendant la formation
- Avoir remis les documents supports de l'évaluation dans les délais impartis

Le.la candidat.e peut se présenter à l'ensemble de la certification en une fois, ou choisir en fonction du parcours suivi, de ne se présenter à l'évaluation qu'à certains Blocs. A chaque Bloc de compétences correspondent des modalités d'évaluation ad hoc.

Bloc 1	HACCP, SST et une étude de cas tirée au sort et présentée devant le Jury (40 min.)
Bloc 2	Analyse préparée d'une situation d'accompagnant vécue et présentation devant le jury
Bloc 3	Présentation à un jury d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du-de la candidat.e assorti d'un dossier de preuves
Bloc 4	Etude de cas tirée au sort et présentée au jury (15 à 20 mn)

Les évaluations sont effectuées à partir grilles d'évaluations fournies par le certificateur et en conformité au règlement d'examen. Les blocs 2, 3 et 4 sont réputés acquis lorsque le.la candidat.e valide 60% des critères

Un jury évaluera les Blocs 2 et 3 ; et un jury évaluera le Bloc 4 portant sur l'analyse de la situation tirée au sort. Les épreuves sont distinctes. Pour l'obtention du CQP de « surveillant.e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire », le.la candidat.e doit valider chacun des 4 Blocs de compétences.

Le CQP SN est accessible par la voie de la VAE ; les 4 blocs de compétences peuvent être présentés séparément ou non ; des dispenses s'appliquent en fonction des diplômes détenus.

GROUPEMENT ACTIF-LA ROUATIERE

C.P.F.P. LA ROUATIERE 1, Rue Charles PERCIER - 66000 PERPIGNAN

Tél. 04 68 51 15 29

8 Dispositif d'individualisation de parcours

- Avant l'entrée en formation pour les salariés :
 - Echanges avec la structure employeur
 - Echanges avec le salarié afin de déterminer les objectifs de formation et d'ajuster le parcours
 - Complétude de : document OPCO SANTE /prérequis, fiche de positionnement
- Pour les DE : entretien avec le DE pour vérifier le choix du projet formation et les prérequis, entretien avec le CIP qui oriente la personne DE : motivations, parcours, évaluation en milieu professionnel, CV, financement, validation du parcours individuel proposé
- Remise devis individualisé, programme de formation, calendrier.

Renseignements et inscriptions au secrétariat du Pôle de la Rouatière.
Téléchargement du dossier sur internet : www.larouatiere.com

Programme de formation CQP SN 09.2024